

LA DÉPORTATION DES CINQ NATIONS INDIENNES CIVILISÉES EN OKLAHOMA 1828-1859

Serge Noirsain



La déportation des “Cinq Nations” en Oklahoma. (Peinture de Robert Lindneux, 1942)

LES CHOCTAWS

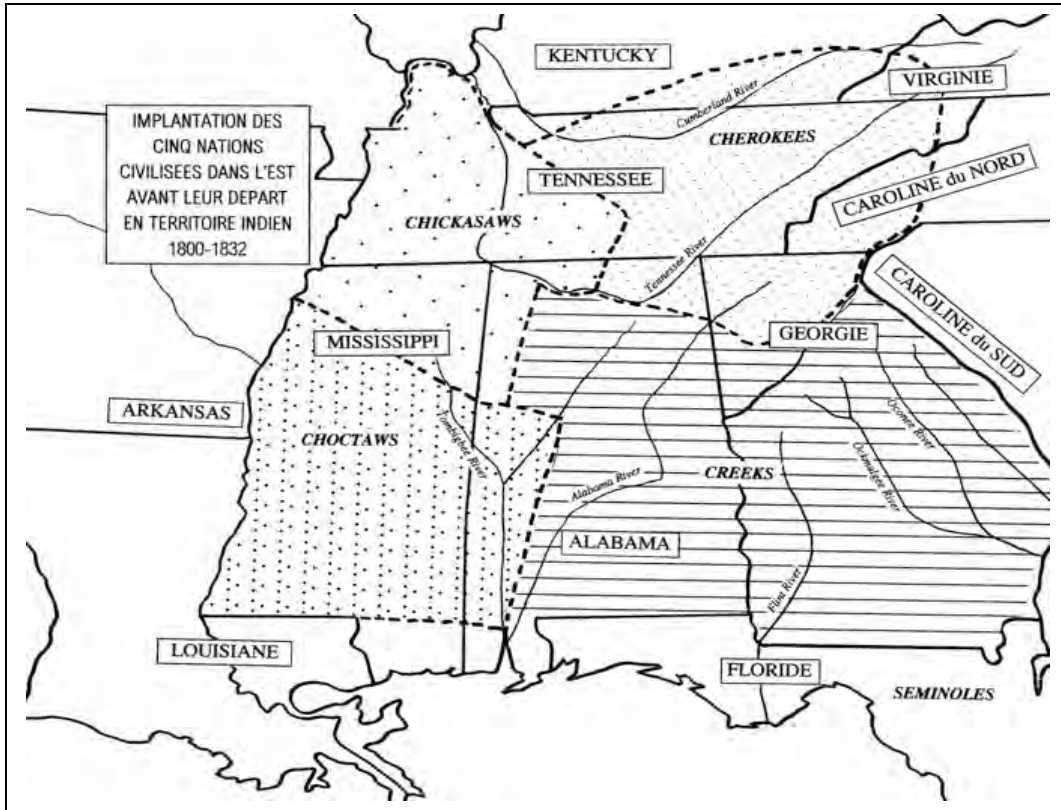
Les Choctaws, les Chickasaws, les Creeks et les Séminoles appartenaient au groupe linguistique des Muskogees. Angie Debo pense que le terme *Muskogee* signifiait « marais » ou « terrain humide » dans les idiomes de ces tribus. Le mot anglais *creek* (petite rivière) s’inscrit donc dans cette étymologie.¹ Au début du XIX^e siècle, le territoire choctaw s’étendait entre la rive orientale du fleuve Mississippi et l’ouest de l’Alabama. Leurs trois groupes de villages se situaient en lisière des rivières Pearl, Tombigbee et Pascagoula. Ils vivaient de la chasse, de la pêche et d’une agriculture artisanale. Aucun chef suprême ne les gouvernait, mais leur Grand Conseil se réunissait quand il devait débattre d’une affaire concernant leur nation. Ce Grand Conseil se composait des chefs (*mingos*) et des délégués des trois groupes de villages. La société choctaw se scindait en deux classes sociales formées chacune de six à huit clans. L’exogamie y était la règle en raison de la filiation matrilineaire des individus.²

Les Choctaws entrent en contact avec les Européens en 1540. Les soudards d’Hernando de Soto récompensent leur gentillesse en les pillant et en les assassinant. Après de 240 ans de paix, les Choctaws sont aspirés dans les conflits entre les Français, les Espagnols et les Britanniques. Entre 1786 et 1816, ces Indiens perdent le quart de leur territoire à la suite de traités imposés par les Etats-Unis. La création des Etats du Mississippi en 1817 et de l’Alabama en 1819 ouvre les vannes d’une marée de colons. Certains s’installent carrément chez les Choctaws parce que la terre y est plus fertile. En dépit du pacifisme de ces Indiens, les Occidentaux se comportent en conquérants et provoquent des incidents. En 1820, le Traité de Doak’s Stand force les Choctaws à céder 20 923 km² de leurs terres en Mississippi en échange de terres en Territoire Indien

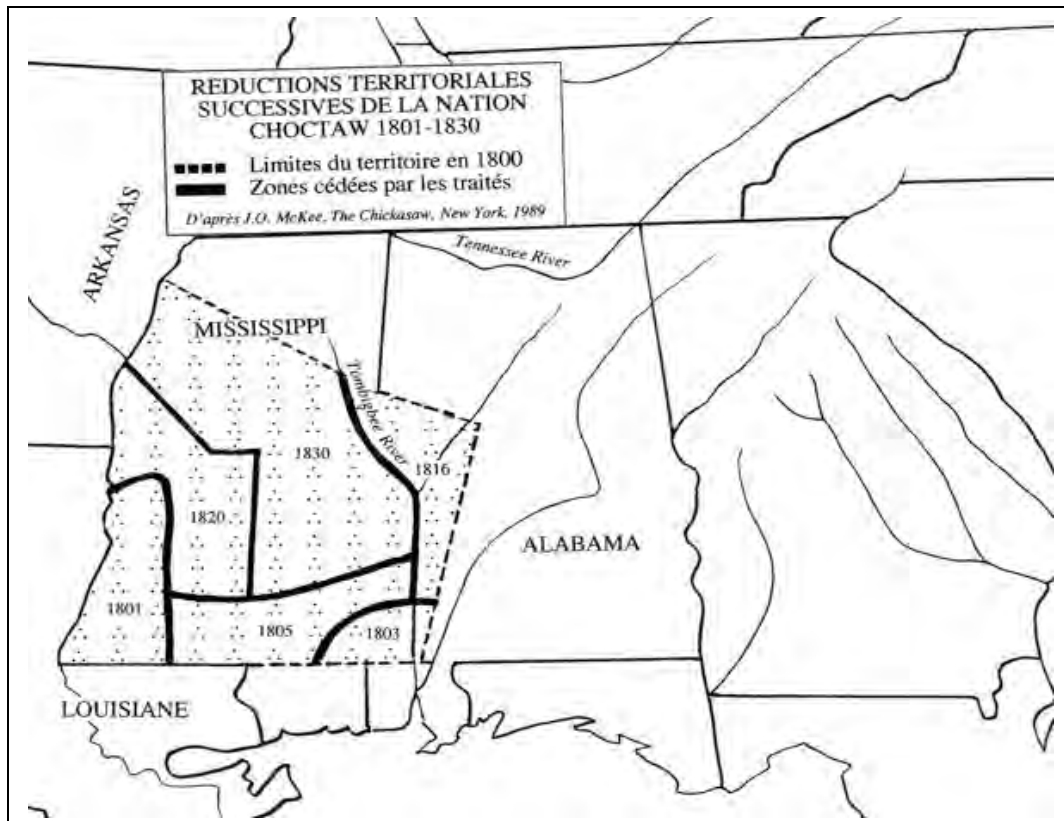
¹ Debo, *Road to Disappearance*, p. 3.

² Mc Kee, *Choctaws*, pp. 13-21.

(futur Oklahoma). Cependant, le gouvernement américain feint d'ignorer qu'il n'avait pas fait procéder au levé des terres en question et que 3 000 Blancs s'y trouvaient déjà. En 1825, les deux parties négocient le Traité de Washington qui reprend la proposition du précédent traité mais sur base d'un territoire dûment arpenté.



La reproduction de ces deux cartes est interdite sans autorisation de l'auteur.



Sur ces entrefaites, Andrew Jackson, un Sudiste de Caroline du Sud, accédait à la présidence des Etats-Unis. En décembre 1829, il annonce au Congrès sa décision de se débarrasser de tous les autochtones indiens du Kentucky, du Tennessee, de la Caroline du Nord, du Mississippi, de l'Alabama et de la Géorgie.³

Après moult palabres, les Choctaws ratifient le traité de Dancing Rabbitt Creek (1830) qui leur accorde la pleine propriété des terres que délimitait le précédent traité. Dans ses grandes lignes, celui-ci leur assurait un soutien financier et la protection militaire des Etats-Unis. Les interlocuteurs choctaws et américains se fixent un délai de trois ans pour exécuter ce traité.⁴ En mars 1832, la première phase de leur déportation s'accomplit dans de terribles conditions en termes de transports et d'approvisionnement car le gouvernement fédéral les avait confiés à l'entreprise privée. Le 30 avril 1832, les 3 750 premiers déportés s'installent enfin sur leurs nouvelles terres. Comme cette opération s'était avérée aussi onéreuse que déplorable, le secrétaire à la Guerre charge l'armée de gérer les deux suivantes. En février 1833, six mille Choctaws déposent leur baluchon en Territoire Indien. Quoique la troisième phase de leur exode se termine officiellement en novembre 1833, de 4 000 à 5 000 Choctaws rejoignent leurs frères dans l'Ouest entre 1833 et 1847. La recette de la vente de la vente de leurs terres en Mississippi rapporta plus de huit millions de dollars au Trésor américain. Les Indiens n'en percurent que trois dont le gouvernement déduisit diverses taxes.⁵



Pointillé : route terrestre - Bleu : route par voie fluviale - Vert : autres itinéraires.

La rapidité du redressement économique des Choctaws trouve son origine dans l'orientation qu'ils donnèrent à leur culture bien avant leur expulsion dans l'Ouest. Avec les intérêts des annuités que leur rapporte le traité de Fort Stephens (1816), ils investissent dans la promotion de l'enseignement. Le missionnaire Cyrus Kingsbury ouvre leur première école en 1818 et, sept ans plus tard, le colonel Richard Johnson fonde l'Académie Choctaw qui accueille très vite une centaine de pupilles. Comme ceux-ci achoppent sur les manuels rédigés en anglais, Samuel Worcester et les révérends John Fleming et James Perryman (un sang-mêlé), dissèquent la sémantique choctaw (le muskogee) pour lui donner une forme scripturale. En 1835, ils publient *The Child's Book*. Sa première page présente l'alphabet qu'ils venaient de concevoir pour le muskogee. Pour y arriver, ils supprimèrent d'abord les lettres B, C, D, G, J, Q, R, V, X et Z de l'alphabet anglais, qui ne correspondaient à aucune sonorité de cet idiome.

³ Jordan, *Choctaw Colonization in Oklahoma*, pp. 16-26.

⁴ Jordan, *Choctaw Colonization in Oklahoma*, pp. 22-26.

⁵ Mc Kee, *Choctaws*, pp. 42-51 ; Jordan, *Choctaw Colonization in Oklahoma*, pp. 22-31. DeRosier, *The Removal of the Choctaw Indians*.

Ensuite, Perryman créa deux formes du A et du U ainsi que deux nouveaux signes reproduisant les sons « Ts » et « Iu ».⁶

La mise en circulation de manuels scolaires écrits en muskogee déverrouillait désormais la culture livresque aux Choctaws, aux Chickasaws et aux Creeks qui ne connaissaient pas l'Anglais. En 1836, onze écoles bâties en Territoire Indien enseignaient déjà à 238 enfants. L'évolution fulgurante des Choctaws, en moins d'une décennie, résultait de la forte impulsion donnée à la scolarisation des enfants dès leur plus jeune âge. En 1860, neuf institutions dont l'Académie Armstrong est la plus célèbre et une kyrielle d'écoles locales enregistrent 900 élèves. Leur programme suivait les matières enseignées dans les institutions américaines. Si l'anglais y était la langue véhiculaire, il y était néanmoins fait un usage intensif des manuels publiés en muskogee. Les fonctions publiques qu'occupent les Choctaws (bureaux de poste et de télégraphe etc.) et leurs entreprises commerciales témoignent de l'évidente ascension de leur nation.⁷

La découverte d'or en Californie favorise ce boum économique car le flux des prospecteurs trace, au travers du territoire choctaw, trois grands axes routiers que desservait douze relais de diligences. L'apport de cette clientèle joua un rôle prépondérant dans l'essor de ce peuple. L'exportation de sa production agricole par le fleuve Mississippi et l'Arkansas River en fut l'un des points forts. Le sang-mêlé Robert Jones était du reste l'une des grandes figures de ce marché fluvial. En plus d'une plantation occupant plus de 200 esclaves noirs, il avait acquis deux vapeurs fluviaux pour exporter son coton via La Nouvelle-Orléans, Vicksburg et Natchez.⁸ Peu de Choctaws possédaient des esclaves noirs quand ils se trouvaient en Mississippi, mais la croissance de leur agriculture en Territoire Indien les poussa à en acquérir davantage. Le recensement de 1860 dans leur nation répertorie 2 400 esclaves noirs qui appartenaient à 385 familles dont les dix plus fortunées s'en partageaient 640. Les Choctaws, qui comptent plus de 14 % d'esclaves, se révèlent aussi intraitables que les Sudistes dans la pratique de cette institution. En 1836, leur Grand Conseil expulse tous les abolitionnistes de leur territoire et, en mars 1841, et met les Noirs libres en demeure de l'évacuer, sous peine de retomber en esclavage.⁹

L'occidentalisation des Choctaws éroda-t-elle leur âme indienne ? Leurs réactions vis-à-vis de leur Constitution de Skullyville démontrent le contraire. Promulguée en 1857, celle-ci visait à aligner leurs structures sociales et politiques sur celles des États-Unis, dans la perspective d'accéder au statut de Territoire organisé, qui précédait le statut d'État. Dans la structure fédérale américaine, le « Territoire » était une entité administrative dotée d'un nom propre et de frontières déterminées par le Congrès. Le statut d'un « Territoire » variait selon qu'il était « non organisé » ou « organisé ». Un « Territoire organisé » était administré par un gouverneur nommé par Washington et par une assemblée élue par la population locale, pour autant qu'elle compte au moins 60 000 habitants.

Le contenu de la Constitution de Skullyville (1857) heurte aussitôt l'opinion publique choctaw qui ressent cette démarche comme une tentative d'exorciser ses coutumes tribales. Le débat dérive très vite dans des actes de violence entre progressistes et conservateurs. Les historiens Grant Foreman, Muriel Wright et Angie Debo accordèrent une attention particulière à l'histoire et à l'évolution des Cinq Nations Civilisées. Tous les trois soulignent le sentiment de dérégulation que ressentirent les Choctaws à la lecture

⁶ Pilling, *Bibliography of the Muskogean Languages*, pp. 34-35 ; Logsdon, *Oklahoma First Book*.

⁷ Debo, *Rise and Fall of the Choctaw*, p. 59; Bonnifield, *Choctaw Nation on the Eve of the Civil War*, pp. 390-91.

⁸ Wright, *Early Navigation and Commerce Along the Arkansas and Red Rivers in Oklahoma*, p. 82; Foreman, *The California Overland Mail Route through Oklahoma*, p. 300.

⁹ Doran, *Population in Indian Territory*, p. 495-96 ; Bonnifield, *Choctaw Nation on the Eve of the Civil War*, pp. 391-93; Abel, *Indian as Slaveholder*, p. 24; Whipple, *Relations of the American Board of Commissioners for Foreign Missions to Slavery*, pp. 91-92, 203-37, 243-47.

de la Constitution de Skullyville. La réaction négative de ces Indiens vérifiait leur volonté de protéger leur système tribal qui désignait un chef pour chaque district.¹⁰

Les auteurs de cette Constitution révisent leur copie et celle dont ils accouchent en 1860 apaise les passions. La nouvelle version confère une certaine modernité à l'ancienne répartition des pouvoirs des chefs et des deux assemblées politiques. Tout en respectant les points fondamentaux de la tradition choctaw, ce texte avait au moins le mérite de lui insuffler une rigueur qui le protégeait des dérives de ses chefs coutumiers. Néanmoins, jusqu'au déclenchement de la guerre civile, les principaux chefs choctaws et chickasaws unirent leurs efforts pour conquérir une place au Congrès fédéral. Le 12 juillet 1861, le Grand Conseil des Choctaws n'étonna donc personne en proclamant son alliance avec la Confédération.

LES CHICKASAWS

Hernando de Soto et un triste lot de ruffians et de jésuites sont les premiers Européens que rencontrent les Chickasaws en 1540. Les expéditions de Jacques Marquette, en 1673, et de Cavalier de la Salle, neuf ans plus tard, reçoivent un meilleur accueil parce qu'ils offrent des présents et n'imposent pas la foi catholique. Au début du XVIII^e siècle, les Chickasaws ne comptaient guère plus de 5 000 individus. Les ethnologues pensent qu'à l'origine, ils formaient un seul peuple avec les Choctaws. Ces deux nations partagent d'incontestables affinités. Leurs deux idiomes sont presque identiques et puisent leurs racines dans le muskogee. Le pacifisme des Choctaws tranche avec le bellicisme des Chickasaws qui razzient sporadiquement les autres ethnies. Les Choctaws et les Chickasaws sont en symbiose en termes d'organisation tribale, d'exploitation de leurs terres, d'habitat et de modes vestimentaires. De plus, ils ont la même conception de la répartition des pouvoirs entre les chefs et le Grand Conseil. Leur domaine territorial embrasse le Tennessee occidental, le Mississippi septentrional et le nord-ouest de l'Alabama.¹¹

Comme les Chickasaws contrôlent les hauteurs qui dominent le trafic fluvial sur le fleuve Mississippi, les Français, les Espagnols et les Britanniques se disputent leurs faveurs pour mieux s'implanter dans cette région. Malheureusement pour ces Indiens, les Blancs les mêlent à leurs querelles. Acquis à la Grande-Bretagne, ils combattent les Américains durant leur première guerre d'Indépendance. La victoire de ces derniers accule les Chickasaws au Traité d'Hopewell (1786) qui les force à reconnaître la souveraineté des Etats-Unis. En 1801 s'esquissent les premières expressions de l'expansionnisme américain. Pour quelques centaines de dollars de pacotilles, les chefs chickasaws concèdent aux Etats-Unis le droit de tracer une route commerciale sur leur sol. Peu après l'acquisition de la Louisiane, le président Thomas Jefferson propose aux Chickasaws de leur échanger leur patrimoine territorial en Mississippi pour de nouvelles terres dans l'Ouest. A leur refus catégorique, le président oppose la ruse. Il multiplie les comptoirs sur leur sol et recommande à ses agents « *de les inciter et spécialement leurs chefs, à s'endetter au-delà de leurs moyens. Lorsqu'ils se trouveront dans cette situation, ils devront se défaire d'une partie de leur domaine territorial pour rembourser leurs dettes.* » C'est ce qui se produit en 1805. Pour 20 000 \$ de pacotilles, les Chickasaws vendent l'enclave qui leur appartient au nord du fleuve Tennessee. Le Trésor fédéral retiendra 60 % de cette somme pour apurer leurs créances.

¹⁰ Bonfield, *Choctaw Nation*, pp. 393-402; Debo, *Rise and Fall of the Choctaw*, p. 75; Foreman, *The Five Civilized Tribes*, pp. 90-91; Knight, *Fifty Years of Choctaw Law, 1834 to 1884*, p. 77; Wright, *Brief Outline of the Choctaw and Chickasaw Nations in the Indian Territory, 1820 to 1860*, p. 411.

¹¹ Gibson, *Chickasaw*, pp. 13-21; Steacy, *Chickasaw Nation on the Eve of the Civil War*, pp. 52-55; Graebner, *Provincial Indian Society in Oklahoma*, pp. 331-32, 336-37; Hitchcock, *Traveler in Indian Territory*, p. 199; Swanton, *Social and Religious Beliefs and Usages of the Chickasaw Indians*, pp. 191-98, 203, 216-19, 228-29, 231-33, 242, 247-48, 258, 261; Hale & Gibson, *The Chickasaw*, pp. 13-37.

La multiplicité des contacts entre Chickasaws et Occidentaux engendra des sang-mêlé qui se hissèrent peu à peu aux premiers plans de leur nation tandis qu'en coulisse, les agents gouvernementaux les corrompaient. Les manipulations dont ils sont l'objet aboutissent aux traités de 1805, 1816 et 1818 qui contraignent les Chickasaws à aliéner une partie de leurs terres en Tennessee, en Alabama et en Tennessee. En contrepartie, ils glanent une annuité de 20 000 \$, payable pendant quinze ans.¹²

Pendant que les trafiquants gangrèment les chefs chickasaws, des missionnaires distillent chez eux un produit tout aussi frelaté : la prétendue supériorité de la foi chrétienne sur les autres croyances. L'*Indian Civilization Act*, que le Congrès ratifie en 1819, ouvre un crédit de 10 000 \$ aux missions disposées à bâtir des établissements scolaires dans les nations indiennes. En 1820, les presbytériens fondent la première école chickasaw. La plus importante, la Monroë School, se profile en 1824. Sa stature impressionne le Grand Conseil chickasaw qui lui alloue 5 000 \$ pour s'agrandir et une annuité de 2 500 \$ pour ses frais de fonctionnement. Si les familles et les chefs apprécient les cours pratiques et techniques qu'enseignent les pasteurs, ils ne sont guère dupes des longues prêches que ceux-ci infligent à leurs enfants.¹³

Nous avons vu pourquoi et comment la création des Etats du Mississippi et de l'Alabama précipita l'expulsion des Choctaws. Un processus identique frappe les Chickasaws. L'acte d'expulsion du président Andrew Jackson (1830) s'applique à tous les Indiens du Sud-Est et ne leur laisse que la faculté de négocier leur évacuation dans les moins mauvaises conditions. Au cours de la même année, les Chickasaws signent le Traité de Franklin qui spécifie les modalités de leur transfert dans l'Ouest. En échange de ce qui leur restait en Mississippi, cet acte les autorise à choisir eux-mêmes un nouveau domaine territorial dans l'Ouest. En outre, Washington s'engage à leur verser une annuité de 15 000 \$ pendant 20 ans et à prendre à sa charge les frais de leur déménagement ainsi que leur approvisionnement durant l'année qui suivra leur transfert. Le traité alloue 260 hectares de terres arables à chaque famille et 130 hectares à chaque célibataire adulte. Une délégation de Chickasaws se rend alors en Territoire Indien. Son climat les rebute et ils demandent que le gouvernement américain leur achète des terres au Mexique. A cette époque, ce pays possède encore les grands espaces compris entre le Pacifique et la Louisiane. Le président américain refuse et la situation se bloque.

Du point de vue juridique, le Traité de Franklin devenait caduque si Washington refusait aux Chickasaws les terres qu'ils avaient choisies. La présidence s'énervait et menaçait de suspendre le paiement de leurs annuités s'ils ne s'exécutent pas sur-le-champ. De nouvelles tractations aboutissent au Traité de Pontotoc qui autorise le morcellement du domaine territorial des Chickasaws. Les Affaires indiennes procèdent à un découpage qui accorde un lopin de terre à chacune de leurs familles et met en vente les terres non dévolues. L'opération rapporte 3 300 000 \$ au Trésor fédéral. Acculés au départ, les Chickasaws négocient l'occupation de l'ouest et du centre du district réservé aux Choctaws en Territoire Indien. Cette transaction leur coûte 530 000 \$. Pendant ce temps, à l'est du fleuve du Mississippi, des hordes de pionniers et de spéculateurs les harcèlent pour leur extorquer leurs biens à des prix dérisoires. Des provocateurs assassinent même un chef chickasaw dans l'intention de susciter des troubles qui justifieraient l'intervention de l'armée. Les Chickasaws comprennent la manœuvre, serrent les dents et ne réagissent pas.¹⁴

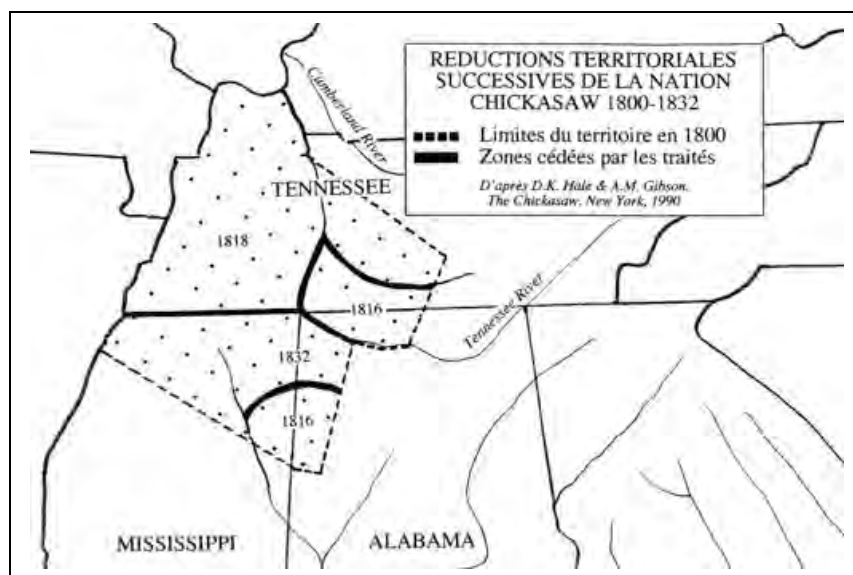
Un premier contingent de Chickasaws prend la route en juillet 1837 et, un mois plus

¹² Gibson, *Chickasaw*, pp. 39-45 ; Clark, *Chickasaw Colonization in Oklahoma*, pp. 44-48; Roff, *Early Days in the Chickasaw Nation*, pp. 169-96; Jennings, *Chickasaws and Earlier Indian Cultures of Northeast Mississippi*, pp. 155-226.

¹³ Gibson, *Chickasaw*, pp. 44-46; Hale & Gibson : *The Chickasaw*, pp. 51-60.

¹⁴ Gibson, *Chickasaw*, pp. 46-49 ; Clark, *Chickasaw Colonization in Oklahoma*, pp. 48-56; Silver, *Land Speculation Profits in the Chickasaw Cession*, pp. 84-92.

tard, déboule sur le sol des Choctaws. Fin 1837, les agents fédéraux recensent 4 000 Chickasaws en Territoire Indien et considèrent que leur transfert est terminé. De 1838 à 1844, plusieurs centaines de Chickasaws accompagnés de leurs esclaves émigrent encore dans l'Ouest. Certains d'entre eux reviendront en Mississippi pour y vendre leurs biens dans de meilleures conditions. Beaucoup réinvestissent ces fonds dans l'achat d'esclaves noirs qu'ils emmènent avec eux dans l'Ouest. Dans l'ensemble, la « Piste des Larmes » des Chickasaws se déroula moins péniblement que celles des autres nations indiennes parce qu'ils étaient moins nombreux et que la saison était plus appropriée. La variole qu'ils affrontèrent pendant leur voyage faucha tout de même plus de 500 des leurs, soit 10 % de leur population initiale.



La reproduction de cette carte est interdite sans l'autorisation de l'auteur.

Le département de la Guerre charge le major Ethan Hitchcock d'enquêter sur cette débâcle. Contre toute attente, cet officier stigmatise la corruption dont avaient pâti les Indiens dans la conclusion de contrats avec le secteur privé. Il révèle que quelques entreprises avaient facturé aux Chickasaws pour 200 000 \$ de vivres avariés et pour 700 000 \$ de denrées jamais fournies. Lorsqu'en 1841 le Congrès requiert de plus amples informations, le secrétaire à la Guerre John Spencer réplique sans sourciller que quelqu'un avait égaré le dossier. Douze ans plus tard, une nouvelle commission reprend l'enquête et ses conclusions rejoignent celles du major Hitchcock. En 1887, la Cour Suprême accorda aux Chickasaws un dédit de 240 \$ (sic).¹⁵

La cohabitation des Choctaws et des Chickasaws dans le même district se détériore vite parce qu'elle suscite des frustrations. Selon le Traité de Doakville, les Chickasaws devaient se tenir dans l'ouest du district choctaw en Territoire Indien. Ils n'en font rien et s'agglutinent dans des camps de réfugiés. Ils ressentent mal leur dépendance vis-à-vis de ceux dont ils sont une composante minoritaire. Le malaise s'accroît à propos des annuités que le gouvernement fédéral verse aux deux nations. En raison de leur infériorité numérique, le revenu des Chickasaws, par tête d'habitant, est quatre fois supérieur à celui des Choctaws. Les Chickasaws ne cherchent donc pas à s'intégrer dans la vie active d'une société qu'ils ne maîtrisent pas. Une autre raison les retient de s'aventurer plus à l'Ouest : l'hostilité des Comanches et des Kiowas. L'agression d'un convoi par des Comanches, près de la Washita River, a un effet concomitant sur le problème choctaw-chickasaw. Le 23 avril 1841, l'armée fédérale entame la construction

¹⁵ Gibson, *Chickasaw*, p. 59 ; Hitchcock, *A Traveler in Indian Territory*, (passim); Thoburn, *Centennial of the Chickasaw Migration*, pp. 387-91; Hale & Gibson : *The Chickasaw*, pp. 61-76.

de Fort Washita dans la zone perturbée par les Comanches et leurs alliés kiowas.¹⁶ Leur sécurité désormais affirmée, les Chickasaws amorcent leur mouvement vers l'ouest du district choctaw. En 1844, seulement 25 % d'entre eux s'y étaient fixés avec succès.

LES CREEKS

Les Creeks ne formaient pas une nation homogène, mais une confédération de tribus vivant dans des villages fortifiés. Cette nation appartenait au groupe linguistique des Muskogees dont certains clans usaient de langues vernaculaires. Cette confédération opposait deux factions : les Upper Creeks de l'Alabama et les Lower Creeks de Géorgie. Leurs différends dataient de bien avant l'arrivée des Blancs, mais ceux-ci les aggravèrent. Progressistes, les Lower Creeks amalgamèrent ce qui leur convenait dans les cultures anglo-saxonne et hispanique. Par contre, les Ayatollahs des Upper Creeks maintenaient leurs gens dans un hermétisme agressif. Le fonctionnement à deux vitesses de cette confédération indienne mena ses deux factions à traiter séparément avec leurs nouveaux interlocuteurs¹⁷.

C'est ainsi que les traités de 1802 et de 1805 amputent leur domaine territorial des sections situées entre les rivières Oconee et Ockmulgee. Lorsqu'en 1812, débute la guerre entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni, le chef Tecumseh use de son aura auprès des conservateurs creeks pour entraîner les Upper Creeks aux côtés des Britanniques. En réaction, les Lower Creeks entrent dans le conflit aux côtés des Américains. Pour longtemps, les Creeks deviendront les pires ennemis d'eux-mêmes. La guerre anglo-américaine en engendra une autre, celle des Red Sticks.¹⁸

En août 1814, le général Andrew Jackson règle le problème creek en fauchant plus de mille d'entre eux à Horseshoe Bend. Fort du pouvoir que lui confère ce succès, il impose le Traité de Fort Jackson non seulement à ceux qu'il venait de vaincre, mais aussi à ses alliés Lower Creeks. Ce traité contraignit les Creeks à céder la majeure partie de leurs terres en Alabama et en Géorgie. De 25 000 à 30 000 Creeks résidaient en Géorgie à cette époque. Ils l'ignoraient encore, mais ce Traité ne s'avérait qu'une mesure transitoire. La défaite des Upper Creeks en 1814 avait fait sourdre, entre les deux factions, une haine qu'un calme apparent occulta jusqu'en 1825.¹⁹

Le métis William McIntosh avait la haute main sur les Lower Creeks progressistes. En 1825, il signa le Traité d'Indian Springs qui scella la cession du reste du domaine territorial creek en Géorgie et en Alabama en échange de 25 000 \$ et de nouvelles terres en Territoire Indien. Deux mois plus tard, un commando d'intégristes creeks l'assassinait pour cette trahison. Opothleyahola était l'âme de ce complot. Ce « pape » du conservatisme vouait aux gémonies la culture occidentale et ses adeptes indiens. Son intégrisme ne l'empêcha cependant pas d'envoyer ses fils dans une école américaine pour apprendre à mieux gérer sa fortune en terres, en bétail et en esclaves noirs.²⁰

L'effervescence que cause la subreptice ratification du traité d'Indian Springs par le sang-mêlé McIntosh inquiète le gouvernement américain. Appréhendant une nouvelle révolte, il accepte d'en renégocier les termes. Sur ces entrefaites, les progressistes de

¹⁶ Hiemstra, *Choctaws & Chickasaws*, pp. 33-40; Bonnifield, *Choctaw Nation on the Eve of the Civil War*, pp. 386-87; Litton, *Negotiations Leading to the Choctaw-Chickasaw Agreement*, pp. 412-27; Kappler, *Indian Affairs, Laws and Treaties*, vol. II, pp. 652-53.

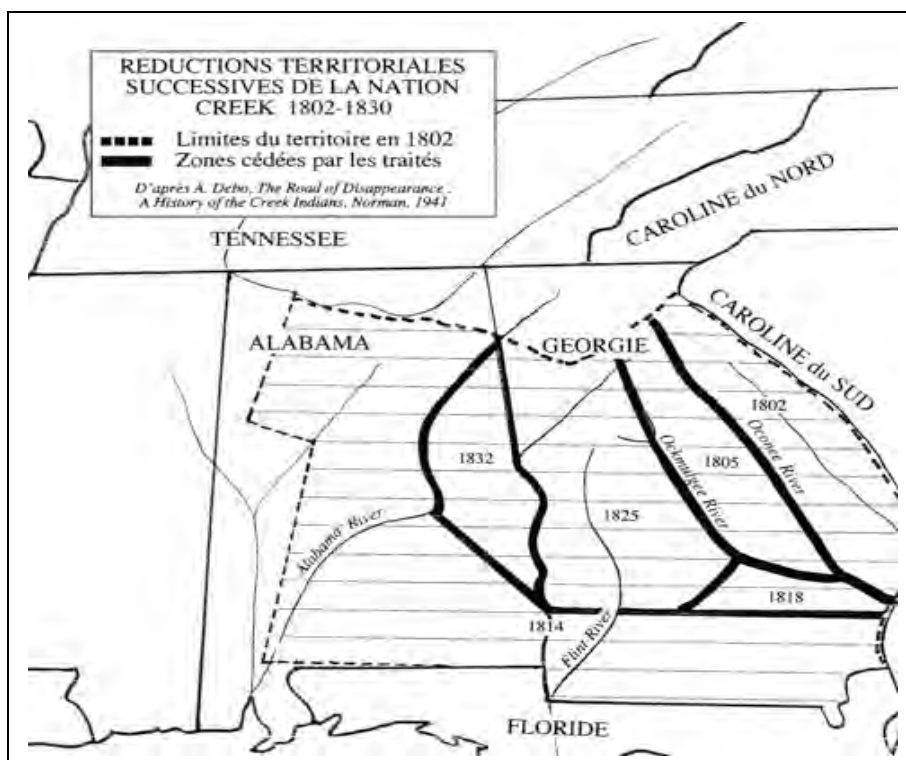
¹⁷ Debo, *Road to Disappearance*, pp. 37-71 ; Green, *The Creeks*, pp. 13-25 ; Morton, *Early History of the Creek Indians*, pp. 17-22 ; Taylor & Sturdivant, *Indiens d'Amérique du Nord*, p. 25.

¹⁸ Surnom que les Américains donnèrent aux Upper Creeks parce qu'ils manifestaient leur état de guerre en plantant une haute perche peinte en rouge (red stick) au centre de leur village voir Garbarino, *The Seminoles*, p. 49.

¹⁹ Debo, *Road to Disappearance*, pp. 72-88 ; Green, *The Creeks*, pp. 27-63 ; DuChateau, *Creek Nation on the Eve of the Civil War*, pp. 290-91 ; Savage, *Creek Colonization in Oklahoma*, pp. 34-39 ; Wright, *Guide to the Indian Tribes of Oklahoma*, pp. 129-135 ; Foreman, *Five Civilized Tribes*, pp. 211-16.

²⁰ Meserve, *Chief Opothleyahola*, pp. 439-45.

McIntosh entament leur migration vers l'Ouest. Un premier contingent débarque à Fort Gibson en février 1828 et, à l'échéance de l'année suivante, 2 300 Lower Creeks s'étaient déjà installés en Territoire Indien. Tenailé par un gouvernement américain de plus en plus menaçant, Opothleyahola adhère au Traité de Washington en 1832, cette fois avec l'assentiment de son Grand Conseil. En substance, ce traité ne leur allouait que du bois de rallonge par rapport à celui d'Indian Springs. Durant les trois années qui suivent, les Upper Creeks laissent pourrir l'accord signé par Opothleyahola. Des clashes de plus en plus nombreux éclatent entre ces Indiens et des colons trop pressés de s'installer sur leurs terres. Pour que ces accrochages ne se muent pas en conflit, le Congrès ordonne au général Winfield Scott de restaurer l'ordre dans cette région et d'y accélérer l'expulsion des Creeks.



La reproduction de cette carte est interdite sans l'autorisation de l'auteur.

Leur exode les jette sur de misérables pistes en plein hiver et ceux qui y survivent ne parviennent à destination qu'au printemps 1837. Suivant les sources, le nombre de déportés creeks varie de 15 000 à 22 000 individus y compris les 3 500 qui décédèrent d'épuisement durant leur périple.²¹ Ayant accaparé les meilleures terres depuis dix ans, les sang-mêlé Lower Creeks avaient prospéré et érigé un mode de gouvernement reconnu par les Etats-Unis en 1833. La branche conservatrice creek allait payer cher la résistance de ses intégristes. Appauvris et malades, les Upper Creeks eurent à passer sous les fourches caudines de leurs antagonistes. Les deux pôles du peuple creek n'avaient jamais été à ce point antinomiques.

Le fonctionnement de la société coutumière creek reposait sur le clan et le village. Exogame, le clan primait sur les liens familiaux. On distingue deux types de clans : les blancs et les rouges. Les premiers géraient les affaires civiles tandis que les seconds se chargeaient de la conduite de la guerre. La couleur du clan déterminait donc les fonctions qu'assumaient ses principaux représentants. Le chef du village (*mikko*) exerçait son autorité avec l'appui d'un conseil de chefs subalternes. De commun accord, ils désignaient les gestionnaires des fonctions inhérentes à la couleur de leur clan.

²¹ Debo, *Road to Disappearance*, pp. 88-107 ; Green, *The Creeks*, pp. 65-83 ; Savage, *Creek Colonization*, pp. 39-41 ; Doran, *Population in Indian Territory*, pp. 495-98. Pour plus de détails, voir Foreman, *Indian Removal*.

L'ensemble des villages obéissait aux injonctions du Grand Conseil de la confédération, qui se composait des chefs de villages. Les Creeks pratiquaient la polygamie parce qu'elle accroissait leur démographie et leur puissance militaire. Leur forte régression démographique, constatée en 1860, résultait de leurs conflits mais aussi de l'interdiction de la polygamie par les missionnaires.²²

L'adaptation de l'alphabet anglais à la langue muskogee, par Fleming et Perryman, ouvrit à la culture creek des horizons auxquels sa tradition orale n'avait pas la capacité de prétendre. Dès 1850, l'école technique d'Ashbury enregistrait une quarantaine d'élèves. Huit ans plus tard, l'école de Tallahassee en attirait plus d'une centaine. En 1856, les Creeks utilisent leurs annuités pour bâtir quatorze établissements scolaires laïcs dont la moitié recruta très vite plusieurs centaines de jeunes gens.²³ Arrivés les derniers en Territoire Indien, les Upper Creeks se retirèrent dans le sud de leur nouvelle patrie pour se tenir à l'écart des sang-mêlé. Dans la gestion des terres, deux philosophies économiques se côtoient sans se nuire et avec un égal succès. Les progressistes cultivent individuellement leurs propres parcelles tandis que les autres optent pour un système communautaire. Dans les deux camps, des fortunes se bâtissent en moins d'une décennie. Certains cas nous laissent perplexes, notamment celui d'Opothleyahola. Ce pourfendeur de la culture occidentale devint l'homme le plus riche de sa nation. On peut donc se demander si l'économie communautaire des Creeks conservateurs ne se fourvoya pas dans une sorte de nomenclatura ?²⁴

Quel que soit le nombre de leurs partisans, les deux factions disposaient d'une représentation paritaire au niveau des plus hautes fonctions. Dans chaque faction, les hommes éalisaient un chef principal et son adjoint. Le plus âgé des deux chefs principaux assumait la fonction de chef suprême. Chaque village élisait son chef et son adjoint. Ceux-ci et les deux chefs principaux formaient le Grand Conseil qui se réunissait annuellement. Comme rien n'avance lorsque les décisions dépendent de trop de monde, ils réduisent leur Grand Conseil à 500 membres en 1855 et créent la fonction de trésorier. Dans chaque village, quatre ou cinq personnes se chargent de faire respecter les décisions du Grand Conseil. Au sein des deux partis, un comité directeur décide des options politiques et économiques à suivre. Ces institutions achoppaient cependant sur un archaïsme : si la transcription des actes s'effectuait en muskogee, les motions votées relevaient de la tradition orale. Pour remédier à cette impéritie, le Grand Conseil entérine une Constitution écrite qui réduit le nombre de postes légaux à un chef principal et son adjoint dans chaque section et à un porte-parole. Leur élection, tous les quatre ans, supprime dès lors les chefferies héréditaires. Lorsque les chefs le jugent nécessaire, tous les citoyens sont tenus de participer à des travaux d'intérêt général.²⁵

Les abolitionnistes étaient interdits de séjour dans la nation. Celle-ci pratiquait l'esclavage depuis des temps immémoriaux et avait emmené tous ses Noirs avec elle. En 1860, la population creek comptait 9,5 % d'esclaves noirs. Une loi creek de 1824 est très révélatrice du statut réservé à ses Noirs : « *Si un nègre tue un Indien, il sera exécuté. Si un Indien tue un nègre, il en paiera le prix à son propriétaire.* » Cette citation respecte les minuscules et les majuscules attribuées aux mots « nègre » et « indien ». Sous la pression de ses partenaires commerciaux sudistes, le Grand Conseil

²² Debo, *Road to Disappearance*, pp. 108-41 ; Green, *The Creeks*, pp. 85-89 ; Allen, *Development of Laws and Legal Institutions among the Creek*, pp. 2-3, DuChateau, *Creek Nation on the Eve of the Civil War*, pp. 305-306.

²³ Debo, *Road to Disappearance*, pp. 120-21 ; Foreman, *Five Civilized Tribes*, pp. 206-208 ; DuChateau, *Creek Nation on the Eve of the Civil War*, pp. 311-15 ; Wright, *Guide to Indian Tribes*, p. 137 ; Thoburn & Wright, *Oklahoma, A History*, pp. 298, 315-21.

²⁴ Debo, *Road to Disappearance*, pp. 110-20, 123-24 ; Foreman, *Five Civilized Tribes*, pp. 184-86, 199-201, 216 ; DuChateau, *Creek Nation on the Eve of the Civil War*, pp. 292-93, 306-10 ; Wright, *Guide to Indian Tribes*, p. 129, 135-137 ; Thoburn & Wright, *Oklahoma, A History*, pp. 298, 315-21.

²⁵ Debo, *Road to Disappearance*, pp. 294-97 ; Foreman, *Five Civilized Tribes*, pp. 210, 216, 218 ; DuChateau, *Creek Nation on the Eve of the Civil War*, pp. 294-97 ; Wright, *Guide to Indian Tribes*, p. 136.

édicte son premier « Code Noir » le 8 mai 1859. Il est néanmoins plus laxiste que dans les Etats sudistes. Si l'enfant issu d'un Noir et d'une Creek peut prétendre à la citoyenneté, l'union d'un Creek et d'une Noire n'est pas reconnue. Cette nuance s'explique par la primauté donnée à la filiation matrilineaire.

En général, les Creeks ne soumettent pas leurs Noirs à un travail forcené. Une fois leur tâche accomplie, ceux-ci pouvaient effectuer des travaux particuliers qui leur permettaient parfois de négocier leur affranchissement. Le nombre d'affranchis n'apparaît pas dans le recensement de 1860 mais, si l'on considère les mesures prises à leur égard le 1^{er} mars 1861, il devait correspondre à une proportion sensible de la population creek. Influencés par leurs voisins sudistes, les sang-mêlé édictent une loi expulsant tous les Noirs libres de leur district. En 1860, 267 familles creeks possédaient les 1 500 esclaves noirs de leur nation. Une dizaine de ces familles s'en partageaient le quart. Avec sa centaine d'esclaves noirs, c'est Opothleyahola, le futur partisan du Nord, qui en possédait le plus.²⁶

L'extrême étirement du territoire creek exposait sa population aux raids des tribus des Plaines. Des Creeks et de Séminoles entreprirent d'y cultiver les terres inoccupées entre les deux branches de la Canadian River. Or, les Osages, les Kiowas, les Comanches et les Wichitas considéraient cette région comme leur terrain de chasse privé. Leurs raids se raréfient en 1835 quand le gouvernement américain installe des Delawares, des Shawnees, des Quapaws et des Kickapoos dans ce qui devint le *District loué*. L'intitulé de ce district exige quelques explications. Les Indiens Choctaws occupaient la partie méridionale du Territoire Indien depuis 1833 et les Chickasaws depuis 1837. En juin 1855, ils négocièrent avec le gouvernement américain un traité par lequel ils lui louaient une parcelle de leur domaine, comprise entre la rivière Canadian et la rivière Rouge. Pour cette location à durée indéterminée, les Choctaws et les Chickasaws perçurent respectivement 600 000 et 200 000 \$. C'est sur cette parcelle, désignée sous le nom de *Leased District* (District loué), que le gouvernement américain prévoyait de regrouper les restes des tribus du Kansas, du Missouri et des Etats voisins, ainsi que les Delawares, les Shawnees et les Kickapoos qui squattaient le Territoire Indien. Dans la pensée des autorités fédérales, ce district devait servir de dépotoir pour les Indiens dont plus personne ne tolérait le voisinage.²⁷

LES SEMINOLES

Cette nation indienne ne doit son existence qu'à des caprices de l'histoire. Aucune barrière naturelle ne séparant l'Alabama de la Floride, des bandes de Creeks la franchissent inconsciemment au cours du XVII^e siècle. Leurs mœurs belliqueuses les imposent sans difficulté aux autochtones de Floride. Ceux-ci, les Hitchitis, Mikosukis et Yuchis, s'expriment dans des langues vernaculaires apparentées au muskogee. En 1763, l'Espagne cède la Floride à la Grande-Bretagne en contrepartie de la restitution, par cette dernière, de Cuba. Ce changement politique accroît la colonisation et multiplie les relations entre Indiens et Blancs. De 1763 à 1783, les autochtones et allochtones indiens de Floride se forment une nouvelle identité en dépit de leurs composantes hétérogènes. Les Séminoles sont nés. Le terme *séminoli*, sous lequel ils se désignaient, signifie dissidents en muskogee. Les croyances religieuses des Séminoles différaient peu de celles des Creeks puisque la majorité d'entre eux en était issue.

L'environnement politique des Séminoles se détériore en 1783 lorsque le Traité de

²⁶ Debo, *Road to Disappearance*, p. 298 ; Foreman, *Five Civilized Tribes*, pp. 207-208, 213-15; Halliburton, *Black Slavery in Creek Nation*, pp. 298-314 ; DuChateau, *Creek Nation on the Eve of the Civil War*, pp. 310-11 ; Thoburn & Wright, *Oklahoma, A History*, p. 298 ; Abel, *Indian as Slaveholder*, pp. 20, 23, 59-61.

²⁷ Debo, *Road to Disappearance*, pp. 133-38 ; Foreman, *Five Civilized Tribes*, pp. 131-32, 143, 187 ; DuChateau, *Creek Nation on the Eve of the Civil War*, p. 304; Wright, *Guide to Indian Tribes*, p. 138 ; Abel, *American Indian as Slaveholder and Secessionist*, pp. 52-56, 63, 67, 96, 179, 199, 285-86, 297, 340, 349.

Paris rétrocède la Floride à l'Espagne. Le laxisme des autorités hispaniques encourage les Américains à y exploiter de vastes terres en friche avec leurs esclaves noirs. De plus en plus nombreux, les squatters américains supportent mal l'accueil que les Séminoles réservent aux esclaves fugitifs. L'afflux d'une nouvelle vague d'émigrés creeks transforme ces heurts en une situation explosive. Nous avons vu que le Traité de Fort Jackson mit un terme à la guerre entre d'une part les Upper Creeks et, d'autre part, les Américains et leurs alliés Lower Creeks. Comme ce traité déposait les Creeks des deux tiers de leurs terres, des milliers d'entre eux passèrent en Floride pour échapper à la tutelle américaine. Ces exilés sont si nombreux qu'ils triplent rapidement la population séminole. La haine que leur inspirent les institutions occidentales durcit leurs relations avec les colons. En s'installant en Floride, les Upper Creeks doivent renoncer à l'esclavage des Noirs parce que les Séminoles avaient évolué différemment. Des Nègres marrons²⁸ deviennent peu à peu la composante incontournable de leurs tribus et les mariages mixtes se multiplient. Ce sera le détonateur des trois guerres séminoles.²⁹

La première consiste en escarmouches entre Séminoles et miliciens américains. Sans considération pour le pouvoir local espagnol, ceux-ci pénètrent en Floride pour y récupérer leurs Nègres marrons. La cession de la Floride aux Etats-Unis, par l'Espagne, en 1819, laisse le champ libre aux généraux américains. Les accrochages se poursuivent jusqu'en 1823. Repoussés par des adversaires supérieurs en nombre et en armement, 70 chefs séminoles signent un traité de paix à San Augustine. En contrepartie d'annuités de 5 000 \$ pendant 20 ans et de la livraison de bêtes à cornes et d'outils agricoles, ils acceptent de se retirer au-dessous de la baie de Tampa, dans le sud de l'Etat. La seconde guerre résulte de la décision du président Andrew Jackson de se débarrasser de tous les Indiens du Sud-Est et de Floride (*Indian Removal Act*, 1830). Son intention de regrouper les Creeks et les Séminoles sur des terres communes se moque des différends entre ces deux nations. Les Upper Creeks traditionalistes et leurs amis séminoles refusent en effet de vivre aux côtés de leurs pires ennemis, les Lower Creeks. En décembre 1835, des accrochages entre Blancs et Séminoles amorcent la plus longue et la plus coûteuse des trois guerres avec cette nation. Elle prendra fin en 1842, coûtera 20 millions de dollars et la vie de 1 500 soldats américains. Les pertes séminoles sont inconnues.³⁰ Voir notre article ***Les trois guerres séminoles 1816-1855***, sur ce site.

Le conflit qui hypothéquait l'avenir des Séminoles mettra en exergue un certain *Asi-Yoholo* ou *Assin-ye-O-La* que la phonétique américaine traduit par Osceola. Ses parents sont des Upper Creeks réfugiés en Floride. Sa haine pour les Américains décuple lorsque ceux-ci saisissent l'une de ses épouses pour la vendre en Géorgie. Sa peau très sombre, qu'elle tenait de son aïeul maternel, un Nègre marron, l'identifiait à une esclave en fuite.³¹ Les 10 000 soldats engagés en Floride piétinent face à un adversaire qui le harcèle et se dérobe en terrain découvert. Le commandant du corps expéditionnaire américain, le général Thomas Jesup, recourt alors à la trahison. Le 23 octobre 1837, sous prétexte d'entamer des négociations, il attire Osceola et 80 de ses guerriers dans un traquenard, les déporter en Territoire Indien et confine Osceola à Fort Moultrie (Charleston) où il décède trois mois plus tard. Sevrés de leurs meilleurs chefs, les Séminoles tiennent jusqu'au printemps 1841. Le 14 août de l'année suivante, le gouvernement déclare que la guerre est terminée en dépit de quelques nids de résistance dans les Everglades. Entre 1835 et 1842, l'armée fédérale déporte 4 000 Séminoles en

²⁸ Terme des Antilles désignant les esclaves en fuite. Altération de l'hispano-américain « cimarron ».

²⁹ Welsh, *Seminole Colonization in Oklahoma*, pp. 77-82 ; Garbarino, *Seminole*, pp. 36, 38-40 ; Doran, *Population in Indian Territory*, pp. 492-507 ; Mc Reynolds, *Seminole*, pp. 3-117, 23, 48, 53, 84, 90, 96, 106-7, 116, 134, 143, 166-7, 175, 179-82, 221; Katz, *Black Indians*, pp. 49-62.

³⁰ Tebeau, *A History of Florida*, p. 168; Mc Reynolds, *Seminole*, pp. 118-137.

³¹ Garbarino, *Seminole*, p. 49.

Territoire Indien.³²

En arrivant en Territoire Indien, les réfugiés séminoles ont la sensation d'être plongés dans l'enfer. Ils avaient été les hôtes d'un pays continuellement ensoleillé où les fruits se tendent sous la main, où abondent le poisson et le gibier et où leurs vassaux noirs se chargeaient de faire pousser leurs récoltes. Leur nouvelle patrie ne leur offrait que des contrastes désolants : des hivers glacials et surtout la nécessité de travailler pour vivre. Leur indolence naturelle s'accommode mal de ces injonctions. Dans un premier temps, ce choc psychologique en immerge beaucoup dans la neurasthénie et en jette d'autres dans l'alcoolisme ou le banditisme. Le Traité de Fort Gibson, que la plupart des chefs séminoles n'avaient pas contresigné, leur attribuait un territoire propre entre les deux branches de la Canadian River. Toutefois, ces réfugiés se trouvaient sous la juridiction des Creeks qui s'étaient octroyé les meilleures terres. Fatalistes, les déportés séminoles se replient sur eux-mêmes. En dépit de leurs affinités linguistiques avec les Creeks, ils ne s'entendent pas. La terreur s'empare des Nègres séminoles quand les Creeks veulent les réduire en esclavage. En 1848, par exemple, le procureur général des Etats-Unis doit intervenir pour forcer les Creeks à relaxer 286 Séminoles dont la couleur de peau était trop foncée.³³

En 1856, les démarches de John Jumper, le chef principal des Séminoles, et de George Manypenny, le commissaire aux Affaires indiennes, accordent enfin aux Séminoles un territoire autonome entre les branches supérieure et inférieure de la Canadian River. Les dispositions pécuniaires de ce traité dépassent les espérances des Séminoles. Le gouvernement fédéral leur verse une indemnité de 98 000 \$ qui doit servir à financer leur future infrastructure scolaire, l'acquisition de matériel agricole et l'engagement d'une main-d'œuvre qualifiée.³⁴ Entre-temps, la troisième guerre séminole avait explosé à la suite du saccage injustifié d'un village indien par la milice floridienne. En décembre 1855, le chef Billy Bowlegs rameute ses guerriers et le cycle des représailles recommence. Trop peu nombreux pour résister efficacement, Bowlegs et ses guerriers déposent les armes en novembre 1857. Quelques mois plus tard, l'armée en débarque 165 en Territoire Indien. Dans le même temps, les derniers irrédentistes séminoles se retirent au plus profond des Everglades. Ils n'en réapparaîtront pas avant le début du XX^e siècle.³⁵

En dépit du pactole qui leur tombe du ciel, les Séminoles du Territoire Indien hésitent à prendre possession de leur nouvel espace territorial tant que le gouvernement n'avait pas bâti leur agence. Quoique que celle-ci s'achève en 1859, les deux tiers des Séminoles n'ont toujours pas bougé. Considérant l'importance des sommes mises à leur disposition par rapport à leur petit nombre, ils auraient dû devenir les citoyens les plus riches de l'Ouest. En fait, ils n'aiment pas l'agriculture, malmènent leur sol, ne pratiquent pas l'assolement et ignorent l'usage de l'engrais. La fertilité naturelle de leurs terres compense, dans un premier temps, leurs négligences. Comme leurs bovidés errent en liberté, ils en perdent ou les Comanches leur en volent. Leurs carences et une soudaine sécheresse les mènent au bord de la famine en 1860. Les fonds qu'ils perçoivent pour promouvoir l'alphabétisation de leur peuple sont mal utilisés. De plus, les Séminoles ne ressentent pas la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école. D'ailleurs, leur chef John Jumper ne sait ni lire ni écrire. De 1849 à 1859, la mission presbytérienne d'Oak Ridge est le seul établissement scolaire que leurs enfants fréquentent et ils ne

³² Ibid, pp. 40-54 ; Welsh, *Seminole Colonization*, pp. 82-95 ; Tebeau, *History of Florida*, p. 168 ; Mc Reynolds, *Seminoles*, pp. 137-226.

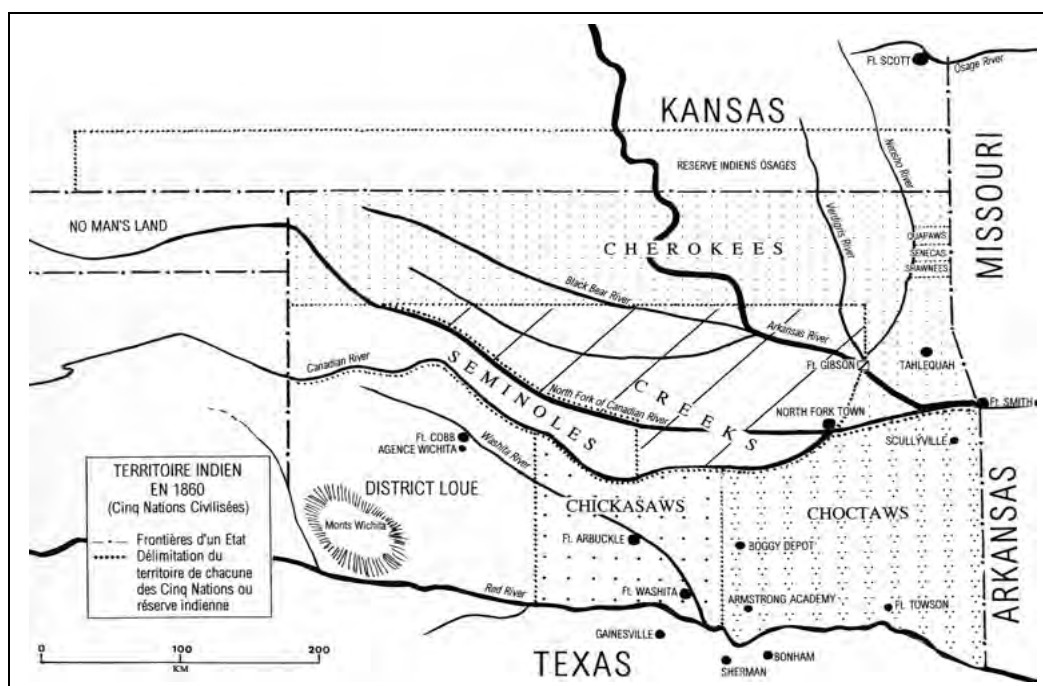
³³ Foreman, *The Five Civilized Tribes*, pp. 226, 242-43, 267 ; Foreman, *Indian Removal*, p. 370 ; Carter, *Seminole Nation after Leaving Florida*, pp. 435-38 ; Mc Reynolds, *Seminoles*, pp. 244, 258-59, 261-63, 273.

³⁴ Carter, *Seminole Nation after Leaving Florida*, pp. 439-44 ; Kappler, *Indian Affairs: Laws and Treaties*, pp. 706-14, 756-63 ; Foreman, *The Five Civilized Tribes*, p. 276.

³⁵ Carter, *Seminole Nation after Leaving Florida*, pp. 435, 446-47 ; Welsh, *Seminole Colonization*, pp. 82-101 ; Tebeau, *History of Florida*, pp. 169-70 ; Mc Reynolds, *Seminoles*, pp. 243-288.

sont pas une vingtaine.³⁶

A l'instar des Creeks, la société séminole reposait sur le village (*talw'a*). Lorsqu'ils débarquent en Territoire Indien, ils y transposent leurs anciennes coutumes. Les vingt-cinq villages qu'ils comptent en 1845 se réduisent bien vite à quatorze dont deux sont peuplés essentiellement de Noirs. Les autorités du village décident de tout et, comme chez les Creeks, la couleur des clans définit leurs compétences respectives : rouge pour la guerre, blanche pour la politique et l'économie. Un conseil de village administre les terres communes et décide des travaux d'intérêt général. Leur Grand Conseil constitue le seul organe exécutif où siègent les chefs des villages. Leur constitution étant orale, ils se perdent en palabres infécondes.³⁷



La reproduction de cette carte est interdite sans l'autorisation de l'auteur.

En 1860, la confortable aide pécuniaire dont bénéficient les Séminoles ne freine guère leur déliquescence morale, politique et financière. La moitié d'entre eux végète encore sous la férule creek. En 1858, on ne recense que 2 060 Séminoles en Territoire Indien. En trente ans leur population avait diminué de 40 %.³⁸ La résignation des anciens guerriers d'Osceola vis-à-vis des Kiowas et des Comanches stupéfie. Leurs raids terrorisent les Séminoles qui, piètres cavaliers, ne les poursuivent jamais ou rarement.³⁹

LES CHEROKEES

Au XVIII^e siècle, les Cherokees (groupe linguistique des Iroquois) occupaient une partie du Tennessee, de la Géorgie, des deux Carolines et du Kentucky. L'irrépressible avance des Blancs vers l'Ouest provoque des conflits à l'issue desquels les Cherokees cèdent successivement des portions de leur territoire. En 1785, le Traité d'Hopewell met un terme à leurs hostilités avec les Etats-Unis et les ampute d'une partie de leurs terres.

³⁶ Græbner, *Pioneer Indian Agriculture*, pp. 232-48 ; Carter, *Seminole Nation after Leaving Florida*, pp. 439-40, 449-50 ; Foreman, *The Five Civilized Tribes*, pp. 239-41.

³⁷ Spoehr, *Oklahoma Seminole Towns*, pp. 377-80 ; Swanton, *Early History of the Creek Indians and their Neighbors*, pp. 269-70, 406, 412-14 ; Swanton, *Social Organization and Social Usages of the Indians of the Creek Confederacy*, 42^d Annual Report ; Carter, *Seminole Nation after Leaving Florida*, pp. 450-52.

³⁸ US Senate, 35th Congress, 2^d session. Executive Document number 51, p. 505.

³⁹ Richardson, *The Comanche Barrier*, pp. 28-30, 172-77 ; Carter, *Seminole Nation after Leaving Florida*, pp. 433-44, 451 ; Foreman, *Organization of the Seminole Light Horse*, pp. 340-44.

Refusant le voisinage des Blancs, un parti d'irréductibles émigre dans l'Ouest. En 1836, ils s'installent sur des terres vierges dans les futurs Etats de l'Arkansas et de l'Oklahoma. Pour s'y implanter, ils doivent en chasser les Osages. Durant les 28 années qui suivent, d'autres fournées de Cherokees les y rejoignent. Ceux de l'Est les désignaient sous le nom de *Old Settlers* (premiers arrivants) ou *Western Cherokees*. En 1813, leur colonie devient si importante que le gouvernement fédéral leur impose un agent. Celui-ci arrive en plein conflit entre les Osages et les Cherokees. Trois ans plus tard, les efforts conjugués de cet agent et du gouverneur du Missouri apaisent temporairement les hostilités entre ces deux nations. Ils promettent aux Osages de les indemniser pour la perte des terres squattées par les Cherokees et de leur en céder de nouvelles dans l'ouest de l'Arkansas et le nord-ouest de l'Oklahoma.

Une paix sommaire s'installe en juillet 1816 à l'issue de longs pourparlers. Pour calmer les esprits, le gouvernement américain entame la construction de Fort Smith, sur l'Arkansas River. Le Congrès joua sur les avantages qu'il concédait aux Cherokees occidentaux pour exhorter ceux de l'Est à les y rejoindre. Au cours de l'année suivante, 700 Cherokees supplémentaires débarquent dans l'Ouest et à temps pour appuyer leurs prédécesseurs dans leur nouveau conflit avec les Osages. Celui-ci se termine en septembre 1818, par un second traité qui confirme les droits des Cherokees dans cette région et attire une nouvelle vague de leurs frères de l'Est. D'après leur agent américain, les Cherokees occidentaux comptaient environ 6 000 âmes en 1819. Quand ceux-ci entament un troisième conflit avec les Osages, un nouveau contingent de Cherokees vient leur prêter main-forte. Pendant ce temps, Washington pressurait ceux de l'Est pour qu'ils abandonnent leurs terres. En 1835, ils cèdent encore des portions de la Géorgie, de l'Alabama et du Tennessee. Ces concessions déclenchent un nouveau flux migratoire vers l'Ouest. Le Congrès se veut rassurant et promet aux Cherokees orientaux de ne plus réduire leur domaine territorial. Ces belles paroles ne les convainquent qu'à demi parce que, dans le même temps, la presse et les autorités géorgiennes remuaient ciel et terre pour se débarrasser d'eux en niant leur évidente insertion dans la société américaine.⁴⁰

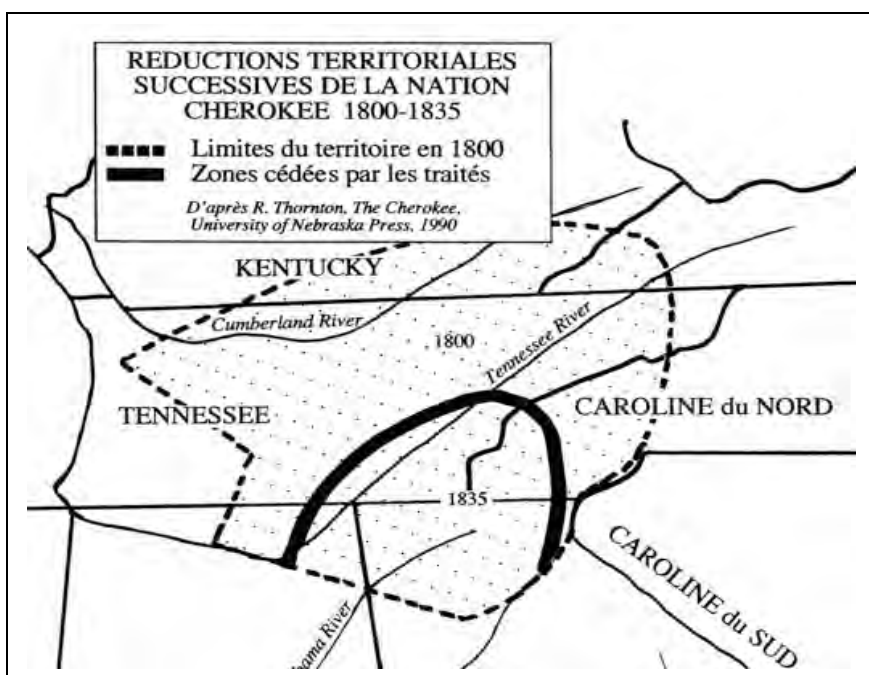
C'est en 1821 que le sang-mêlé cherokee George Guess (ou Giss), plus connu sous le nom de Sequoyah, élabore un syllabaire permettant de reproduire les nuances de sa langue maternelle. Cette découverte propulse cette ethnie indienne de la préhistoire dans l'histoire en moins d'une décennie. A l'époque où les Indiens des Plaines usaient encore d'armes et d'outils en silex, les Cherokees codifient par écrit et dans leur propre langue, leurs lois et leurs traditions ancestrales. Ils ne plagèrent pas les Blancs, ils usèrent au contraire de leur propre génie pour préserver leur identité et leur culture en donnant une forme précise et définitive aux fluidités de leurs traditions orales. Le *Cherokee Phoenix* naît en 1828. La publication de ce premier journal en langue indienne contribue à leur développement culturel et économique. Bien avant l'arrivée des Blancs, les Cherokees avaient opté pour la sédentarité et avaient substitué, à leur ancienne autonomie clanique, un grand conseil que présidait un chef unique élu en son sein. Ce peuple manifesta sa soif d'évolution en s'inspirant de la technicité occidentale pour améliorer sa propre croissance économique sans pour autant renier sa culture originelle.⁴¹

L'épopée des guerres cherokees était révolue et cette société indienne rattrapait à grands pas ses vainqueurs d'hier dans les domaines économique et social. L'étroitesse des relations entre les Américains et les Cherokees engendra un pourcentage assez élevé de métis avides de reconnaissance sociale. Notons cependant que ceux-ci ne se réclamaient pas moins de leur culture que de celle des Blancs. Comme les Indiens

⁴⁰ Holm, *Cherokee Colonization*, pp. 60-66. Pour plus de détails sur l'histoire des Cherokees, des origines au Traité de New Echota, consulter Woodward, *The Cherokees* et Foreman, *Indian Removal; the Emigration of The Five Civilized Tribes*.

⁴¹ Martin, *The Cherokee Phoenix ; Goodpasture, Paternity of Sequoyah*.

pratiquaient l'esclavage bien avant l'arrivée des Blancs, les Cherokees adoptent naturellement « l'institution particulière » de leurs voisins sudistes⁴².



La reproduction de cette carte est interdite sans l'autorisation de l'auteur.

La découverte de veines aurifères en Géorgie allait jouer le rôle de détonateur. Que les Cherokees fussent ou non instruits indifférait les Sudistes de Géorgie. Ce que ceux-ci voulaient, c'était les remplacer par des électeurs américains bon teint. L'afflux d'orpailleurs sans vergogne sur le sol cherokee provoque des heurts qui fournissent à l'assemblée géorgienne un bon prétexte pour édicter des lois visant à rétablir l'ordre. En fait, celles-ci rendent la vie impossible aux Indiens et nient leur existence en tant que nation. L'accession du Sudiste Andrew Jackson à la présidence des Etats-Unis précipite le drame. En 1830, le Congrès approuve sans réserve son « *Indian Removal Act* ».

A cette époque précise, les familles Ridge, Boudinot, Watie et Ross étaient les rostres de l'intelligentsia cherokee dans la mesure où leurs hommes avaient étudié dans les meilleurs collèges américains. Familiers de l'*Establishment*, ils renoncent à recourir aux armes et préfèrent l'affronter par le biais de ses propres institutions. Ils perdent leur premier procès contre la Géorgie, mais en 1831 la Cour Suprême annule les édits de cet Etat parce qu'ils relevaient de la compétence du gouvernement central. Le succès juridique des Cherokees s'arrête là. Le président Jackson refuse simplement de rendre exécutoires les conclusions de sa Cour Suprême.⁴³

L'impunité dont jouissent les colons géorgiens jette de nouveaux émigrants cherokees sur les routes de l'Ouest. Rien qu'en avril 1832, six cents de ceux-ci s'embarquent sur des bateaux en partance pour Fort Smith, sur l'Arkansas River. L'inquiétude et l'incertitude qui taraudent la vie quotidienne des Cherokees de l'Est les scindent bientôt en deux factions pour longtemps irréconciliables.

Quoique n'ayant qu'un huitième de sang indien dans les veines, John Ross est, à cette époque, le chef suprême des Cherokees et il campe sur son refus de les emmener en Territoire Indien. Quant à la faction métissée, que manipulent les familles Major, Ridge, Watie et Boudinot, elle se montre plus réaliste. Si leur transfert dans l'Ouest ne les séduit pas plus que les autres, ils savent que la puissance militaire de l'Oncle Sam aura de toute façon raison de leur bon droit. En conséquence, ils ratifient le traité de

⁴² Halliburton, *Black Slavery among the Cherokee Indians* ; Davis, *Slavery in the Cherokee Nation*, pp. 1056-72.

⁴³ Dale et Litton, *Cherokee Cavaliers*, pp. 3-5 ; Holm, *Cherokee Colonization*, pp. 67-70.

New Echota le 29 décembre 1835, en l'absence des opposants non métissés de leur nation. Le gouvernement fédéral accepte cette décision d'une partie des Cherokees parce qu'elle sert ses desseins. Si ce traité stipule le paiement de 5 millions de dollars pour leurs terres géorgiennes, il leur en est déduit 500 000 en contrepartie d'un supplément de 323 000 hectares en Territoire Indien. En revanche, le président Jackson leur offre 600 000 \$ de plus en compensation des quelques amendements qu'il impose au texte de ce traité.⁴⁴ John Ross et l'ensemble des Cherokees de pure race dénoncent l'illégalité de cette transaction. Leur protestation fait l'objet d'une motion que, le 18 mai 1836, le Sénat rejette de justesse par la majorité des deux tiers. Le droit et non la justice ayant terrassé John Ross et son parti, il leur restait à sauver les meubles en obtenant un fort dédommagement pour leur exode. La nation cherokee possédait en propre les terres situées sur son sol, mais leurs aménagements appartenaient à ceux qui les avaient effectués. Ross lutta jusqu'en 1838 pour proroger de deux ans le délai d'exécution du Traité de New Echota. Le Sénat lui alloua en définitive 6 647 067 \$ et ne voulut rien entendre au sujet du délai. Le temps n'était plus à la discussion car, sur ces entrefaites, l'armée avait envahi le territoire des Cherokees pour orchestrer leur expulsion.⁴⁵

Washington avait chargé le général Winfield Scott de superviser cette migration qui s'étalerait sur 1 200 kilomètres. En septembre 1838, les Cherokees entament ce que leur mémoire collective évoque sous le nom de *Nuna dat Suhm'yi* (la Piste des Larmes). L'armée les parqua dans des camps sommaires et scinda les 16 000 émigrés en douze colonnes. Ils empruntent simultanément trois routes : l'une fluviale, les deux autres par la terre ferme via le Kentucky, l'Illinois, le Missouri et l'Arkansas. Entreprise à l'orée de l'hiver après une longue période de sécheresse, cette expédition dura 80 jours et faucha 4 000 de ses participants.⁴⁶

Quand les 12 000 survivants eurent gagné leur nouveau territoire, éclata une guerre civile opposant les métis de John Ridge aux conservateurs de John Ross, il leur fallait régler leurs comptes. Cette sanglante vendetta ne prit fin que par l'intervention personnelle du président James Polk en 1846. Les deux partis ne se réconcilièrent que pour la forme, concernés l'un et l'autre par la nécessaire relance de leur économie. Dans son *After the Trail of Tears*, William G. McLoughlin décortique avec beaucoup de précision cette période intermédiaire pendant laquelle les deux factions cherokees se livrèrent à une vendetta outrancière dans l'ombre et par les voies légales. Les *Chronicles of Oklahoma* ont publié deux longs articles analysant les actions juridiques et judiciaires intentées par les deux chefs de file cherokees (Stand Watie et John Ross) pour venger leurs morts respectifs.⁴⁷

La guerre civile américaine ravivera leurs passions. Les Cherokees de race pure prirent le parti de l'Union parce que leurs frères métissés avaient opté pour la Confédération. Durant ces quatre ans de guerre, les deux factions s'infligèrent plus de dommages que ne leur en causèrent les troupes blanches du Nord et du Sud.⁴⁸

L'implantation des Cinq Nations Civilisées en Territoire Indien se révéla néanmoins une réussite qui aurait pu donner le jour à une étonnante civilisation amérindienne si la guerre n'était pas intervenue. Cette réussite vaut surtout pour les Cherokees, les Choctaws et les Chickasaws. Leur génie créatif, leur pragmatisme et leur goût pour l'organisation se manifestèrent de façon remarquable. La Constitution cherokee de 1855 s'inspire de son homologue américain, dans sa forme mais non dans son contenu. Ce que nous appellerons l'assemblée législative cherokee comprenait deux branches : le

⁴⁴ Kappler, *Indian Affairs*, pp. 439-49 ; Moulton, *John Ross and the Cherokee Removal Finances*, p. 342.

⁴⁵ Moulton, *Cherokee Removal Finances*, pp. 342-43 ; Rutland, *Political Background of the Cherokee Treaty of New Echota*, pp. 405-6.

⁴⁶ Dale & Litton, *Cherokee Cavaliers*, pp. 14-16 ; Moulton, *John Ross and the Cherokee Removal Finances*.

⁴⁷ Ross, *Murder of Elias Boudinot* ; Foreman G., *Trial of Stand Watie*.

⁴⁸ Dale & Litton, *Cherokee Cavaliers*, pp. 18-55 ; Abel, *Indian as Participant in the Civil War*, vol. 1 à 3 passim.

Comité national et le Conseil national. Le premier se composait de deux membres élus pour quatre ans. Trois représentants des huit districts, élus pour deux ans, formaient le Conseil national. Le chef de l'Exécutif était le chef suprême de la nation. Il était élu pour quatre ans ainsi que le trésorier et les juges de leur Cour suprême et de leur Cour itinérante. Dans chaque district, un shérif cherokee élu pour deux ans assurait l'ordre. Que l'on ne s'y trompe pas, cette structure politique n'occidentalisa nullement les lois et les traditions cherokees, clairement libellées dans sa Constitution.

Le recensement national de 1860 fait apparaître un stupéfiant redressement de l'économie cherokee après les sombres années de son exode et de son conflit intérieur. Ce renouveau, les Cherokees le doivent à l'intensification de l'enseignement public et à la promotion de l'élevage, de l'agriculture et du commerce. En 1859, trente écoles de différents niveaux dispensaient des cours à 1 500 enfants cherokees. Tous les professeurs, sauf deux, étaient des Cherokees formés au sein de leur nation ou dans des collèges anglo-américains.⁴⁹

Les manuels scolaires rédigés dans leur langue maternelle incitèrent beaucoup de familles cherokees à envoyer leurs enfants dans ces institutions parce que leur méconnaissance de la langue anglaise ne constituait plus un handicap. En raison de sa symbiose économique avec le Texas, l'Arkansas et le Missouri, les habitants du Territoire Indien intensifient la pratique de l'esclavage. Quelques données démographiques s'imposent. Lors de leur exode, les Cherokees comptaient une vingtaine de milliers d'individus. Quelques milliers d'entre eux restèrent dans l'Est et se retirèrent dans les terres que ne voulaient pas les colons américains. Le recensement de 1860 incluait ceux qui survécurent à la « Piste des Larmes », ceux qui se trouvaient déjà sur place à l'époque et les enfants nés entre-temps⁵⁰.

Population du Territoire Indien en 1860 ⁵¹					
Population indienne avant son transfert en Territoire Indien	Indiens en 1860	Blancs en 1860	Esclaves en 1860	Total en 1860 col. 2 à 4	
Cherokees.....	20 000	21 000	1 000.....	4 000	26 000
Choctaws.....	19 000	13 700	800	400	16 900
Chickasaws.....	5 200	4 300	150	1 000	5 450
Creeks.....	24 200	13 600	600	1 500	15 700
Seminoles.....	4 900	2 600	35	1 000	3 635
	73 300	55 200	2 585	9 900	67 685

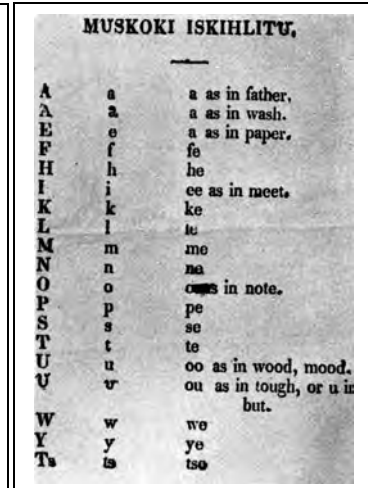
⁴⁹ Foreman, *Five Civilized Tribes*, p. 418-19.

⁵⁰ Wright, *Guide to the Indian Tribes of Oklahoma* ; Doran, *Population Statistics of XIXth Indian Population* et Holm, *Cherokee Colonization in Oklahoma*.

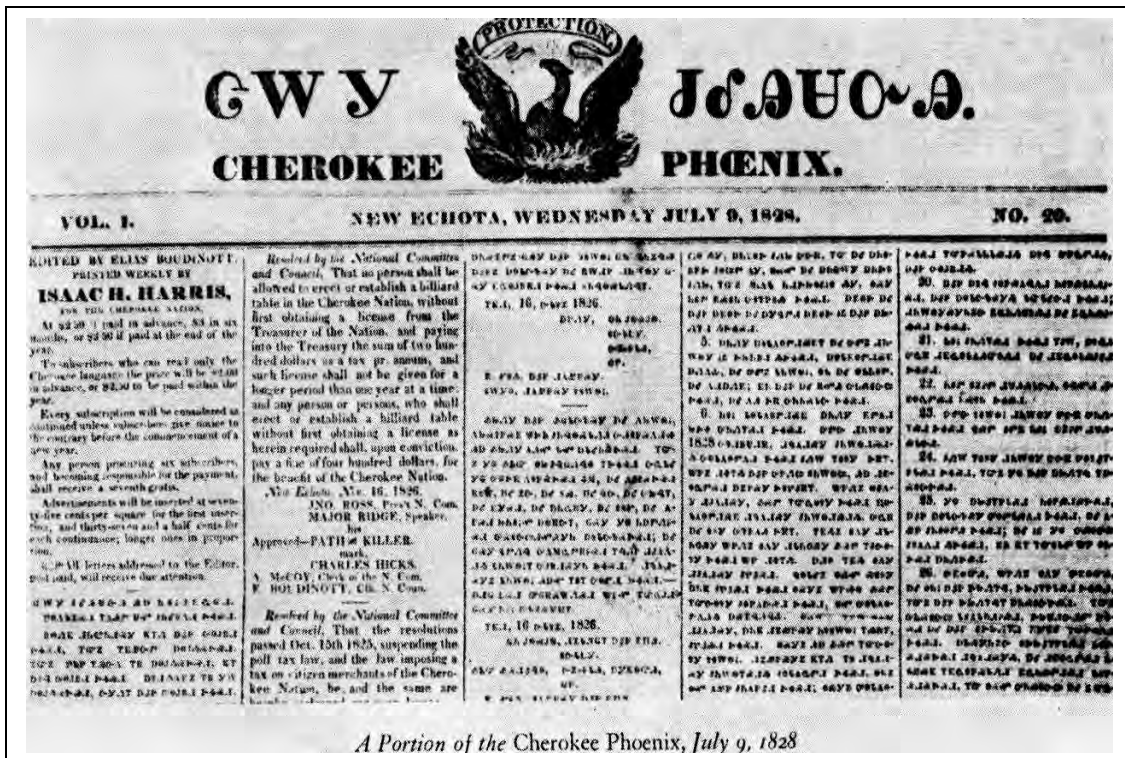
⁵¹ Thornton (*Les Cherokees*, pp. 144-46) et Foreman (*Five Civilized Tribes*, pp. 418-19) démontrent que Doran a sous-estimé le chiffre de la population cherokee dans son *Population in Indian Territory*, p. 501.



Armstrong Academy, collège pour garçons choctaws bâti en Territoire Indien. (Oklahoma Historical Society)
 Manuel scolaire rédigé en langue muskogee pour les Choctaws et Chickasaws. (Oklahoma Historical Society)



Bloomfield Academy, collège pour filles chicksasaws, bâti en Territoire Indien. (Oklahoma Historical Society)
 Alphabet muskogee créé par Fleming et Perryman. (Oklahoma Historical Society)



Le 20^e numéro du *Cherokee Phoenix*. (Oklahoma Historical Society)

LES MISSIONNAIRES ET LES CINQ NATIONS

Selon que l'on soit chrétien ou athée, le sentiment que l'on éprouve pour l'action des missionnaires ne peut s'abstraire de passion. Nous visiterons donc les faits en essayant de les replacer dans leur contexte socioculturel. En Europe et dans les Amériques du XIX^e siècle, la culture judéo-chrétienne dominait toutes les autres en matière d'enseignement. A cette époque, les infrastructures scolaires chrétiennes possédaient la supériorité que leur conférait la pratique de l'enseignement depuis que leurs Eglises tenaient en laisse la société occidentale. Même s'il s'avérait de qualité, l'enseignement chrétien s'accompagnait d'un endoctrinement d'autant plus péremptoire que ses maîtres s'adressaient à des civilisations qu'ils jugeaient primitives. Une tentative des missionnaires de s'immiscer dans la vie politique des Cinq Nations se manifeste quelques années avant la guerre civile. Par l'entremise de la classe dirigeante des Choctaws, les ministres protestants obtiennent d'insérer un article odieux dans la nouvelle Constitution de cette nation : « *Toute personne niant l'existence de Dieu ne pourra accéder à une fonction publique.* »⁵²

Si les effets pervers de l'enseignement chrétien sur notre société appartiennent désormais au passé, il convient cependant de replacer cet enseignement dans le contexte qui nous intéresse. Les écoles catholiques et réformées étaient pratiquement les seules accessibles au XIX^e siècle. Les Américains les plus honnêtes et les mieux disposés à l'égard des Indiens n'imaginaient donc pas qu'on puisse les soumettre à une meilleure scolarité. Hier comme aujourd'hui l'athéisme n'a pas bonne presse aux Etats-Unis.

Les textes repris sous rubrique⁵³ décrivent les moyens dont usèrent les ministres des

⁵² Debo, *Rise and Fall of the Choctaw Republic*, p. 61 ; Folsom, *Constitution and Laws of the Choctaw Nation*, pp. 28-29, 31-35.

⁵³ Davis, *Education of the Chickasaws 1856-1870* ; Davis, *Early Advancement among the Five Civilized Tribes* ; Finney, *Dwight Mission, Cherokee Nation* ; Foreman C.T., *The Choctaw Academy ; Education among the Chickasaw Indians* ; Foreman, *Cherokee Missionary* ; Hiemstra, *Presbyterian Mission Schools among the Choctaws and Chickasaws* ; Hinds, *Early Creek Missions* ; Knepler, *XVIIIth Century Cherokee Educational Effort* ; Morrison, *The Choctaw Mission to the American Board* ; Rout, *Early Missionaries to the Cherokees*.

cultes chrétiens pour lobotomiser ce que les écoliers indiens gardaient en eux de leur culture indigène. Néanmoins, il est réconfortant de savoir que beaucoup de ces Indiens ne suivirent l'enseignement chrétien que pour apprivoiser les matières qui leur offraient les meilleurs débouchés économiques. Dans l'un des documentaires que TBS Productions consacra en 1993 aux Indiens des Etats-Unis, Verna Teller, mairesse du Pueblo d'Isleta (Nouveau-Mexique), traduit l'ambiguïté culturelle des siens : « *La plupart de nos fêtes suivent le calendrier catholique mais c'est une hypocrisie. Nous avons simulé notre conversion pour survivre, c'est ainsi que nous avons pu sauver nos rites. Toutefois, aujourd'hui on peut se demander si, en route, nous n'avons pas oublié que nous faisons semblant.* »

REFERENCES DES NOTES

Les *Chronicles of Oklahoma* sont mentionnées sous l'abréviation C.O.

- Abel A.A.: *The American Indian as Slaveholder and Secessionist*, Cleveland, 1919.
 Bonnifield P.: *The Choctaw Nation on the Eve of the Civil War*, in C.O., vol. 54-1-1976.
 Carter L.E.: *The Seminole Nation after Leaving Florida, 1855-1860*, in C.O., vol. 55-4-1977.
 Clark B.: *Chickasaw Colonization in Oklahoma*, in C.O., vol. 54-1-1976.
 Dale E.E. & Litton G.: *Cherokee Cavaliers, Forty Years of Cherokee Correspondence of the Ridge, Watie, Boudinot Family*, Norman, 1969.
 Davis C.: *Education of the Chickasaws 1856-1870*, in C.O., vol. 15-4-1937.
 Davis E.: *Early Advancement among the Five Civilized Tribes*, in C.O., vol. 14-2-36.
 Davis J.B.: *Slavery in the Cherokee Nation*, in C.O., vol. 11-4-1933.
 Debo A. : *Rise and Fall of the Choctaw Republic*, Norman, 1961.
 Ibid : *The Road to Disappearance*, Norman, 1941.
 DeRosier A.H.: *The Removal of the Choctaw Indians*, Knoxville, 1970.
 Doran M.F.: *Population Statistics in Nineteenth Century Indian Territory*, in C.O., vol. 53-4-1975.
 DuChateau A.P.: *Creek Nation on the Eve of the Civil War*, in C.O., vol. 52-3-1974.
 Finney A.: *Dwight Mission, Cherokee Nation*, in C.O., vol. 12-1-1934.
 Foreman C.T.: *The Choctaw Academy*, in C.O., vol. 9-4-1931.
 Ibid : *Education among the Chickasaw Indians*, in C.O., vol. 15-2-1937.
 Ibid : *Organization of the Seminole Light Horse*, in C.O., vol. 34-3-1956.
 Foreman G.: *The California Overland Mail Route through Oklahoma*, in C.O., vol. 9-3-1931.
 Ibid : *Indian Removal: The Emigration of the Five Civilized Tribes*, Norman, 1933.
 Ibid : *The Five Civilized Tribes*, Norman, 1934.
 Ibid : *Trial of Stand Watie*, in C.O., vol. 12-3-1934.
 Garbarino M.S.: *The Seminole*, New York, 1989.
 Gibson A.M.: *The Chickasaw*, New York, 1991.
 Goodpasture A.V.: *Paternity of Sequoia, the Inventor of the Cherokee Alphabet*, in C.O., vol. 1-2-1921.
 Graebner N.A.: *Pioneer Indian Agriculture in Oklahoma*, in C.O., vol. 23-2-1945.
 Ibid : *Provincial Indian Society in Oklahoma*, in C.O., vol. 23-4-1945.
 Green M.D.: *The Creeks*, New York, 1990.
 Hale D.K. & Gibson A.M.: *The Chickasaw*, New York, 1991.
 Halliburton J.: *Black Slavery in the Creek Nation*, in C.O., vol. 56-3-1978.
 Hiemstra W.: *Presbyterian Mission Schools among the Choctaws and Chickasaws, 1845-61*, in C.O., vol. 27-1-1949.
 Hinds R.: *Early Creek Missions*, in C.O., vol. 17-1-1939.
 Hitchcock E.A.: *A Traveler in Indian Territory*, Cedar Rapids, 1930.
 Holm T.: *Cherokee Colonization in Indian Territory*, in C.O., vol. 54-1-1976.
 Jordan H.G.: *Choctaw Civilization in Oklahoma*, in C.O., vol. 54-1-1976.
 Jennings J.: *Chickasaws and Earlier Indian Cultures of Northeast Mississippi*, in « *Journal of Mississippi History* », vol. 3-2-1941.
 Kappler C.J.: *Indian Affairs, Laws and Treaties*, Washington DC, vol. 2, 1904-1941.
 Katz W.L.: *Black Indians*, New York, 1997.
 Knepler A.E.: *XVIIIth Century Cherokee Educational Effort*, in C.O., vol. 20-1-42.
 Knight O.: *Fifty Years of Choctaw Law, 1834 to 1884*, in C.O., vol. 31-1-1953.
 Litton G.: *Negotiations leading to Choctaw-Chickasaw Agreement, January 1837*, C.O., vol. 18-4-1939.
 Logsdon G.: *Oklahoma First Book*, in C.O., vol. 54-2-76.
 Martin R.G.: *The Cherokee Phoenix: Pioneer of Indian Journalism*, in C.O., vol. 25-2-1947.

- McKee J.O.: *The Choctaw*, New York, 1989.
- McLoughlin W.G.: *After the Trail of Tears, Cherokee struggle for Sovereignty 1839-1880*, Chapel Hill, 1994.
- Mc Reynolds E.C.: *The Seminoles*, Norman, 1957.
- Meserve J.B.: *Chief Opothleyahola*, in C.O., vol. 9-4-1931.
- Minges P.: *The Keetowah Society and the Advocation of Religious Nationalism in the Cherokee Nation 1855-1867*, New York, 2003.
- Morrison W.B.: *The Choctaw Mission to the American Board*, in C.O., vol. 4-2-1926.
- Morton O.: *Early History of the Creek Indians*, in C.O., vol. 9-1-1931.
- Moulton G.E.: *Chief John Ross and the Cherokee Removal Finances*, in C.O., vol. 52-3-1974.
- Pilling J.C.: *Bibliography of the Muskogean Languages*, Washington, D.C., 1889.
- Richardson R.P.: *The Comanche Barrier to the South Plains Settlements*, Glendale, 1933.
- Roff J.: *Early Days in the Chickasaw Nation*, in C.O., vol. 13-2-1935.
- Ross A.: *The Murder of Elias Boudinot*, in C.O., vol. 12-1-1934.
- Routh E.C.: *Early Missionaries to the Cherokees*, in C.O., vol. 15-4-1937.
- Rutland R.A.: *Political Background of the Cherokee Treaty of New Echota*, in C.O., vol. 27-4-1949.
- Savage W.W. Jr.: *Creek Colonization in Oklahoma*, in C.O., vol. 4-1-1976.
- Silver J.: *Land Speculation Profits in the Chickasaw Cession*, Journal of Southern History, vol. 10-1944.
- Spoehr A.: *Oklahoma Seminole Towns*, in C.O., vol. 9-4-1931.
- Stacey S.: *The Chickasaw Nation on the Eve of the Civil War*, in C.O., vol. 49-1-1971.
- Swanton J.R. : *Early History of the Creek Indians and their Neighbors*, Bureau of Ethnology, Bulletin 73.
- Ibid : *Social Organization and Social Usages of the Indians of the Creek Confederacy*, 42d Annual Report, Bureau of American Ethnology, Washington D.C., 1928.
- Ibid : *Social and Religious Beliefs and Usages of the Chickasaw Indians*, 44th Annual Report, Bureau of American Ethnology, Washington D.C., 1928.
- Taylor C.H. & Sturdevant W.C.: *Indiens d'Amérique du Nord*, Paris, 1992.
- Tebeau C.W.: *A History of Florida*, University of Miami, 1971.
- Thoburn J.B. & Holcomb I.M.: *A History of Oklahoma*, San Francisco, 1908.
- Thoburn J.B. & Wright M.H.: *Oklahoma, A History of the State and Its People*, vol. 2, Norman, 1929.
- Thoburn J.B.: *Centennial of the Chickasaw Migration*, in C.O., vol. 15-4-1937.
- Welsh L.: *Seminole Colonization in Oklahoma*, in C.O., vol. 54-1-1976.
- Woodward G.S.: *The Cherokees*, Norman, 1963.
- Wright M.H. : *The Removal of the Choctaw Nation to Indian Territory*, in C.O., vol. 6-2-1928.
- Ibid : *Brief Outline of the Choctaw and Chickasaw Nations in Indian Territory*, in C.O., vol. 7-4-1929.
- Ibid : *Guide to the Indian Tribes of Oklahoma*, Norman, 1951.